



## Etat de la ressource en eau

(source des données : DDT79)

Valeurs mesurées le : 12/07/22

Bassin	Zone de gestion	Indicateur de Référence	Type*	r	Seuils			Mesures Débit ou Niveau	Tendance sur les 7 derniers jours	Arrêté en cours	Date d'effet	
					Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3					
Sèvre Niortaise	MP1 Sèvre niortaise Amont	Pamproux	P	m	0,74	0,51	0,40	0,29	↓	Alerte renforcée	14 juillet 2022	
		St Coutant	P	m	-3,84	-4,03	-4,18	-3,91	↓			
		Pont de Ricou	D	m3/s	1,33	0,90	0,66	0,51	↓			
	MP2 Sèvre niortaise moyenne	St Gelais	P	m	-4,35	-4,95	-5,57	-5,32	↓	Alerte renforcée	14 juillet 2022	
		Pont de Ricou	D	m3/s	1,33	0,90	0,66	0,51	↓			
	MP3 Lambon	Niort	P	m	-14,09	-15,17	-16,83	-17,52	↓	Alerte renforcée	4 mai 2022	
		Prissé La Charrière	P	m	-7,39	-8,25	-8,69	-8,96	↓			
	MP7 Mignon Courance	Le Bourdet	P	m	-3,82	-4,40	-4,89	-3,30	↓	Alerte renforcée	4 mai 2022	
		St Hilaire la Pallud	P	m	-4,93	-5,23	-5,62	-5,13	↓			
	MP8 Autize	Saint Hilaire des Loges	D	m3/s	0,28	0,16	0,07	0,06	↓	Alerte	1 juillet 2022	
	MP9 Vendée	Oulmes	P	m	3,41	3,00	2,67	3,16	Bpp :502	Vigilance	14 juillet 2022	
		Benet	P	m	-	-	1,65	0,00	Bpp :502			
						NOEd (-5cm) du 15/06 au 15/07		NCR				
						NOEf du 16/07 au 31/09						
	MP5.3 Marais Mouillé	BOURDETTES	N	m	2,20	1,77	2,19	↓	Alerte	27 juin 2022		
		BAZOIN	N	m	1,85	1,40	1,79	↓				
		Le carreau d'or	N	m	1,73	1,28	1,64	↓				
		Saint Arnault	N	m	2,00	1,68	1,82	↓				
		l'Acqueduc	N	m	1,70	1,32	-	↓				
		le Chateau Vert	N	m	1,81	1,36	1,48	↓				
LA GREVE		N	m	2,16	1,71	1,87	↓					
SAZAY		N	m	2,55	2,10	2,57	↑					
CHABAN		N	m	6,20	5,75	6,19	↓					
Indicateur de référence					Débit (DCR) / niveau (PCR) de crise		Débit ou niveau	Tendance	Seuil franchi			
BASSIN SNMP	Station de la Tiffardière à Niort (point nodal du SDAGE)	D	m3/s	1,20		1,22	↓					
MP 8 MP 9	Autize / Vendée	Saint Hilaire des Loges	D	m3/s	0,066		0,06	↓				
MP3	Lambon	Niort	P	m	-18,40		-17,52	↓				

**ALERTE RENFORCEE** : Le Bassin MP1 Sèvre Niortaise Amont est passé en «ALERTE RENFORCEE» à compter du 14/07/2022, 8h.

⇒ Coupure de l'irrigation à partir du 14/07/2022, 8h

**ALERTE RENFORCEE** : Le Bassin MP2 Sèvre Niortaise Moyenne est passé en « ALERTE RENFORCEE» à compter du 14/07/2022, 8h.

→ Coupure de l'irrigation à partir du 14/07/2022, 8h

**ALERTE RENFORCEE** : Le Bassin MP7 Mignon-Courance est passé en « ALERTE RENFORCEE » à compter du 04/05/2022, 8h.

→ Coupure de l'irrigation à partir du 04/05/2022, 8h

**ALERTE RENFORCEE** : Le Bassin MP3 Lambon est passé en « ALERTE RENFORCEE » à compter du 04/05/2022, 8h.

→ Coupure de l'irrigation à partir du 04/05/2022, 8h

**Alerte, niveau 2** : Les Bassins MP8-MP9 Autize et Vendée sont passés en « Vigilance » à compter du 01/07/2022, 8h.

→ Baisse des volumes de 50% à la quinzaine

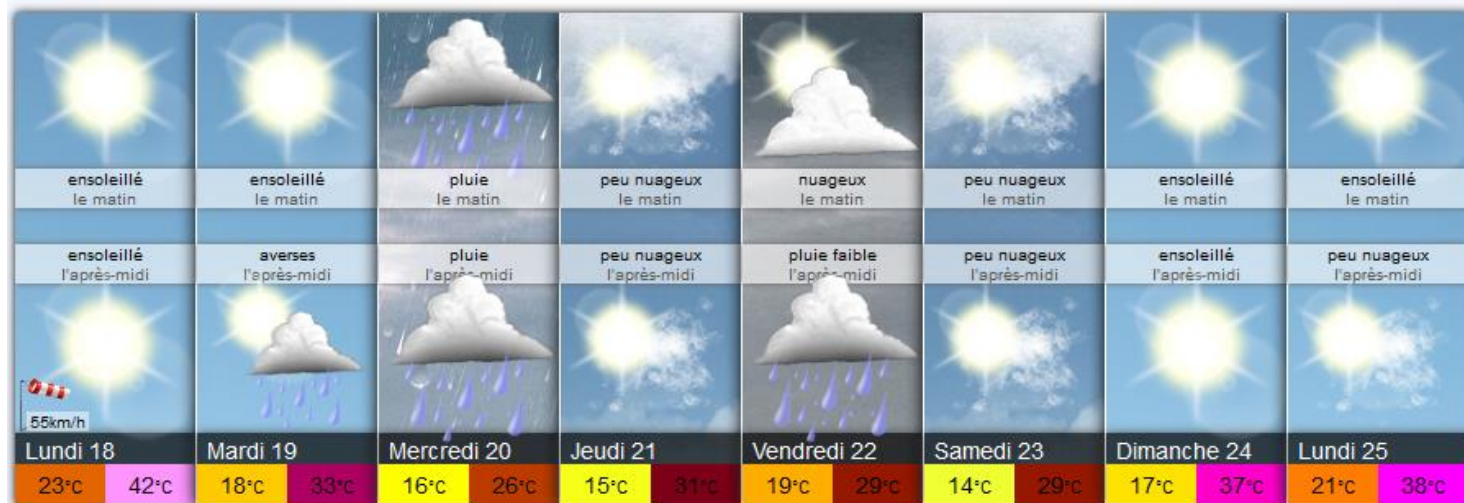
**Vigilance :** Le Bassin Autize nappes MP14 est passé en Vigilance dès le 14/07/2022, 8h00.

**Alerte, niveau 2 :** Bassin MP5.3 Marais Mouillé est passé en « Vigilance » à compter du 27/06/2022, 8h.

→ Baisse des volumes de 50% à la quinzaine

## Prévisions Météo

(source des données : Météofrance)



Après la vague de chaleur de la semaine dernière et un début de semaine très chaud annoncé, des précipitations sont prévues en milieu de semaine ainsi qu'une baisse des températures. Ensuite, les températures remonteront en fin de semaine et un temps ensoleillé est annoncé. Les températures oscilleront entre 15°C et 42°C.

Du vent est prévu en début de semaine avec des rafales atteignant 55km/h.

## Info OUGC SNMP – Dérogations « coupure » et index

**MP1, MP2, MP7 et MP 3 Sèvre Niortaise amont, Sèvre Niortaise moyenne, Mignon-Courance et Lambon en « Coupure » :** Pour ceux bénéficiant de dérogation hebdomadaire :

- pour les « cultures dérogatoires », il est rappelé qu'il vous est demandé de **remonter vos index de compteur de début et fin de semaine de dérogation tous les vendredis**. Cela conditionnera, entre autre, le renouvellement de dérogation suivant vos demandes déjà adressées.
- Pour les cultures fourragères, il est rappelé qu'il vous ait demandé de **remonter vos index de compteur de début et fin de semaine de dérogation tous les lundis**. Cela conditionnera, entre autre, le renouvellement de dérogation suivant vos demandes déjà adressées.

Adresse d'envoi des index : [ddt-see-gg@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddt-see-gg@deux-sevres.gouv.fr)

Vous pouvez mettre en copie l'adresse suivante : [irriginfo@cmds.chambagri.fr](mailto:irriginfo@cmds.chambagri.fr)

Adresse pour envoyer les demandes de dérogations : [irriginfo@cmds.chambagri.fr](mailto:irriginfo@cmds.chambagri.fr)

## Info OUGC SNMP – Ventilations et index début d'été

### **OUVERTURE de la Ventilation des volumes estivaux :**

Comme chaque année, un choix de scénario de ventilation de votre volume estival, en pourcentage de volume, par quinzaine doit être indiqué via l'outil IRRIG Marais Poitevin. Il permettra d'affecter un volume à chaque quinzaine estivale. La ventilation est déjà ouverte à la saisie en cliquant sur l'onglet « **Ventilation d'été** » sur l'outil.

Vous pouvez choisir parmi les 4 scénarii de pourcentage de ventilation proposés sur l'outil ou alors composer votre propre scénario selon vos besoins à la quinzaine.

**Depuis 2021; Une 8<sup>ème</sup> quinzaine (Q8) a été rajouté du 5 au 19 septembre, afin d'anticiper les besoins de fin d'été.**

**ATTENTION : Le choix de votre scénario de ventilation ET par la suite l'index à rentrer au 1<sup>er</sup> juin sont OBLIGATOIRES afin que vos volumes soient affectés correctement à chaque quinzaine sur l'outil IRRIG Marais Poitevin.**